



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

collèges

Question écrite n° 93426

### Texte de la question

Mme Nicole Ameline alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences dramatiques de la suppression des classes bilangues, notamment en Normandie. Les nouvelles dispositions concernant le devenir de ces classes d'excellence formant les collégiens à deux langues étrangères, ont été récemment dévoilées dans les académies normandes. Ainsi, la Normandie serait la région française la plus directement impactée par cette réforme néfaste puisque 95 % de ses classes bilangues devraient être supprimées dès la rentrée scolaire 2016 dans l'académie de Caen et 77 % dans l'académie de Rouen. Alors que, au sein de l'académie de Paris, aucune classe bilangue ne sera fermée, l'impact de la réforme sur les autres régions françaises est particulièrement important, singulièrement sur la Normandie dont toute l'histoire et la géographie justifient la promotion des langues étrangères. Cette réforme, en l'état, porte atteinte à l'égalité des chances et des territoires, et prive une région située à proximité de Paris des mêmes chances d'accès aux classes d'excellence, et par là-même, aux filières d'orientation et de promotion professionnelles. Mme la députée s'étonne enfin du choix politique effectué au moment où l'apprentissage des langues étrangères reste un défi pour la France et sa compétitivité dans le monde. Elle lui demande donc de bien vouloir considérer l'incompréhension des enseignants et des parents d'élèves face à ce projet de réforme et de lui indiquer quelle est aujourd'hui l'ambition de la France en matière d'enseignement des langues étrangères.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Ameline](#)

**Circonscription :** Calvados (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93426

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 février 2016](#), page 1511

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)